

LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DES ESPECES A ENJEUX POUR LA SANTE HUMAINE



OBSERVATOIRE DES ESPECES
A ENJEUX
POUR LA SANTE HUMAINE

Dans ce numéro

L'Assemblée Nationale salue les efforts menés pour lutter contre les ambroisies en France

Les membres du Comité technique de l'Observatoire des chenilles processionnaires

Les érables contaminés par un champignon

Quand la technologie s'invite à la lutte contre les ambroisies

L'ASSEMBLÉE NATIONALE SALUE LES EFFORTS MENÉS POUR LUTTER CONTRE LES AMBROISIES EN FRANCE

Actualité

Créée le 4 novembre 2020, la mission d'information de l'Assemblée nationale sur la prolifération des plantes invasives a eu pour objet de faire un état précis de la situation au niveau national et des initiatives locales, de préconiser des mesures législatives et réglementaires pour limiter les flux des espèces exotiques envahissantes (EEE)¹.

Un [rapport d'information](#) a été publié le 21 juillet 2021, principalement axé sur les EEE, il souligne tout de même les actions mises en place contre les ambroisies :

« *Les actions de prévention menées par l'Observatoire des ambroisies, piloté par FREDON France, sont particulièrement remarquables. [...] Vos rapporteurs se félicitent des actions menées pour lutter contre les ambroisies, structurées par une réelle coordination nationale qui se décline localement pour prévenir et intervenir au plus vite.* »

Cette appréciation d'une politique de prévention et de gestion aboutie, honore tous ceux qui contribuent au fonctionnement de l'Observatoire. Rappelons que cette appréciation tient à une **équipe multidisciplinaire** et **coordonnée** faisant intervenir beaucoup d'interlocuteurs dont, notamment, les personnels de la **Direction Générale de la Santé**, la dizaine de membres du **comité de pilotage interministériel**, la vingtaine de membres du **comité technique**, les 12 **FREDON régionales** coordinatrices en lien avec leur **Agences Régionales de Santé** et assurément les ... 7000 **référénts territoriaux**. **Merci à toutes et tous pour votre implication !**

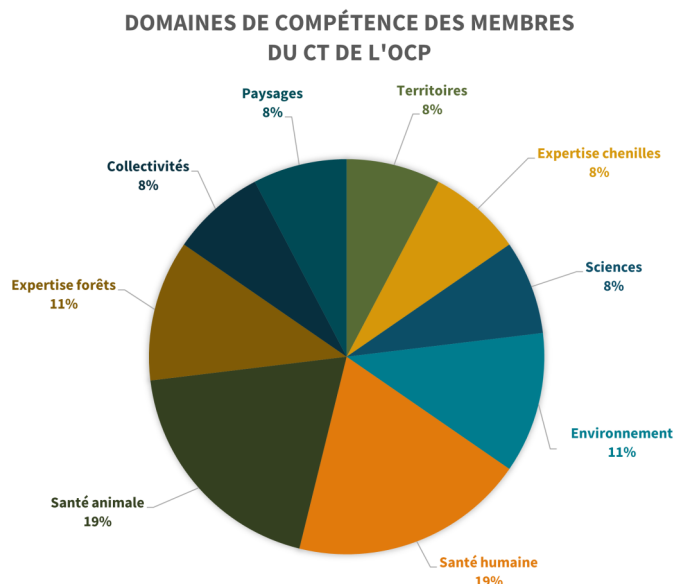
LES MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE DE L'OBSERVATOIRE DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Actualité

Le comité technique se réunit deux fois par an pour suggérer, accompagner et aider la mise en œuvre des actions de l'Observatoire des chenilles processionnaires.

Il réunit de nombreux représentants des différents acteurs concernés par la problématique des Processionnaires du pin et du chêne : professionnels de santé humaine et animale, experts de la gestion forestière, experts entomologistes, collectivités territoriales, gestionnaires de milieux, associations d'usagers et de protection de l'environnement, etc.

C'est cette diversité qui en fait sa richesse.



Vous pouvez dès à présent signaler la présence de Processionnaires du chêne ou du pin sur notre site chenille-risque.info, afin de créer une carte de répartition des espèces, en France : [ici](#).

Depuis 3 ans, des signalements d'érables impactés par le champignon *Cryptostroma corticale*, responsable de la maladie de la Suie de l'érable, ont été recensés en Auvergne-Rhône-Alpes². Attention, les spores de ce champignon sont hautement allergènes pour l'Homme³.

En France, ce champignon qui affaiblit rapidement les érables a été recensé après des périodes de sécheresses importantes (1950, 1991-1992 et 2005) puis en 2011 en régions Centre-Val-de-Loire, Bourgogne-Franche-Comté et Pays-de-Loire. Une enquête réalisée en 2019 par David Happe¹, conseiller arboriste, auprès de 102 professionnels de l'arbre a permis de constater la progression de cette maladie dans le temps, avec 49 foyers déclarés (contre 8 en 2006). Les résultats ont aussi montré la présence persistante de ce champignon (foyers de 10 à 15 ans) ainsi que sa répartition sur la quasi-totalité du territoire (la Corse n'a pas fait l'objet de signalement).

Ce pathogène touche en général des érables ayant subi un stress plusieurs années auparavant : sécheresse, canicule, arbre dominé, tassement de sol, orages violents, pollutions. Les spores de ce champignon sont propagés facilement par le vent et colonisent les arbres blessés.

Ce champignon n'est pas un agent infectieux pour l'Homme. Mais ses spores sont hautement allergènes et peuvent induire des troubles respiratoires importants pour les opérateurs et riverains.

Pour limiter les risques de propagation du *Cryptostroma corticale*, il est conseillé d'aménager vos parcs en respectant les facteurs écologiques de l'érable : demi-ombrage, répartition disséminée dans l'espace, sol riche et bien aéré. Dans le cas où la maladie est présente, il faut abattre rapidement les arbres contaminés en période hivernale afin d'éviter l'expansion de la maladie à d'autres arbres.



Arbre atteint par la Suie de l'érable - photographie de David Happe.

QUAND LA TECHNOLOGIE S'INVITE À LA LUTTE CONTRE LES AMBROISIES

Les produits phytosanitaires peuvent voir leur efficacité réduite à cause de l'apparition de résistances chez de nombreuses adventices comme l'ambrosie⁴.

En France, la résistance aux herbicides inhibiteurs de l'acétolactate-synthase (ALS) émerge chez l'ambrosie. Très utilisés car applicables sur la majorité des grandes cultures, ces produits phytosanitaires généralistes inhibent l'ALS, une enzyme clé des végétaux dans la production d'acides aminés essentiels. Ils constituent la 2^{ème} famille de dés herbants la plus employée. Pourtant, plus de 160 espèces d'adventices, telle que l'ambrosie présentes des facteurs de résistance à cet herbicide.

Pour diagnostiquer plus rapidement les mutations provoquant cette résistance, des chercheurs INRAE ont développé une procédure utilisant le séquençage à très haut débit. Leurs résultats montrent la présence de 4 foyers de résistance parmi les 219 parcelles analysées, dont le plus important dans le Tarn-et-Garonne. Parmi les plantes découvertes comme résistantes, 5 mutations différentes ont été découvertes dans leur génome. Ce département est le premier dans lequel a eu lieu un signalement de résistance de l'ambrosie aux inhibiteurs de l'ALS.

Ce travail valide le concept de diagnostic massif des résistances aux produits phytosanitaires par séquençage à très haut débit, et permet d'établir une première cartographie des foyers de résistance de l'ambrosie, pouvant mener à l'avenir à des campagnes d'arrachage ciblé. L'équipe travaille désormais à étendre et systématiser ce type d'analyses à d'autres adventices.

SOURCES D'INFORMATION

1. [La qualité du pilotage du groupe FREDON saluée par une mission de l'assemblée nationale | FREDON FRANCE](#)
2. **C.MARTINS**, Directrice adjointe Responsable Pole Santé des Végétaux, FREDON AuRA
3. **B. Cochard** (2015). [Cryptostroma corticale, agent de la suie de l'érable.](#)
4. **Délye, C. & al. (2020)** [Harnessing the power of next-generation sequencing technologies to the purpose of high-throughput pesticide resistance diagnosis.](#)

EN BREF

- La Seine-Saint-Denis publie son [arrêté préfectoral](#) contre l'ambrosie et rejoint les 53 autres départements ayant mis en place une réglementation locale contre cette plante.
- L'Observatoire était présent sur les Espaces Générations Nature du congrès Mondial de l'**UICN**, du 3 au 11 septembre. L'occasion de sensibiliser près de 700 personnes (tous publics) à la problématique des ambrosies dans le cadre ludique d'un escape game (i.e. jeu d'évasion grandeur nature).
- Une classe virtuelle sur l'utilisation de la [plateforme de signalement-ambrosie](#) est organisée le **lundi 04 octobre de 14h à 15h**. Inscrivez vous [ici](#) !

RÉDACTION :

Alexandra MARTIN
Marilou MOTTET
Alice SAMAMA



CONTACT :

espece-risque-sante@fredon-france.fr

Tél : +33 (0)1 53 83 71 75

Retrouvez l'actualité de l'Observatoire sur nos réseaux sociaux



Tous les numéros de la lettre de l'Observatoire sont consultables [ici](#)